

L'œuvre belge au Congo

Victor Prévot

Citer ce document / Cite this document :

Prévot Victor. L'œuvre belge au Congo. In: L'information géographique, volume 25, n°3, 1961. pp. 93-100;

doi : 10.3406/ingeo.1961.2068

http://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1961_num_25_3_2068

Document généré le 14/06/2016

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

L'œuvre belge au Congo

[Le roi Léopold] « a offert à l'activité des Belges une vaste terre d'expérience, une source inépuisable de richesses, une zone d'expansion dont la Belgique retire prestige international et accroissement d'activité économique ».

Ces lignes sont extraites du manuel de géographie belge le plus répandu et le plus estimable. (J. TILMONT et M. DE ROECK, *La Belgique et le Congo belge*, Wismael-Charlier, Namur, t. II, p. 237, 1955.) Elles suivent un hommage « au génie créateur » de Léopold II. Elles acquièrent une saveur singulière au lendemain d'une indépendance hâtivement accordée. Elles semblent inviter à examiner avec sérénité dans quelle mesure le Congo actuel a été modelé par les colonisateurs belges (1).

UNIFICATION ET DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE

Quand Diego Cao et les Portugais atteignirent les bords du fleuve Congo en 1482, ils entrèrent vite en contact avec les sujets d'un royaume indigène dans lequel ils élevèrent des églises et des maisons de pierre.

Le royaume du Congo avait été fondé au XIII^e siècle entre le cours inférieur du fleuve, la vallée du Kwango, la Kwanzo (dans l'Angola actuel) et l'océan Atlantique (fig. 1). Ce royaume formé de principautés vassales se désagrégea lentement du XVI^e au XVIII^e siècle. Il redevint au XIX^e siècle la petite chefferie dont il était issu. Dans les limites de la République du Congo d'aujourd'hui, c'est le seul royaume dont l'histoire nous révèle l'existence. Selon des traditions indigènes, des chefferies se seraient constituées plus à l'est, celles des Lunda et des Louba. Les peuples bantous fondèrent surtout des sociétés patriarcales, familles, clans ou tribus, issues d'un ancêtre commun, réel ou symbolique. Les conquêtes militaires ont parfois engendré des chefferies, groupements hiérarchisés de vainqueurs et de vaincus réduits au servage; tels sont, hors du Congo, les « royaumes » du Ruanda et de l'Urundi.

Les vises impérialistes de Léopold II conjuguées avec les explorations de Stanley portèrent leurs fruits à la conférence de Berlin en 1885. Pour la première fois, la plus grande partie de la cuvette centrale de l'Afrique et les plateaux qui l'entourent possédaient une *unité politique*. Ces pays constituaient l'État indépendant du Congo, devenu colonie belge de 1908 à 1960. Enclavé dans d'autres territoires coloniaux, le Congo belge ne possède qu'un étroit corridor de 40 km de largeur qui l'unit à l'océan Atlantique. Ses 9 375 km de frontières s'appuient le plus souvent sur le cours de grands fleuves.

Le Congo a reçu un statut par la charte coloniale du 18 octobre 1908. Le roi des Belges exerce la plénitude du pouvoir législatif et exécutif avec l'accord des Chambres de Bruxelles. Il promulgue seul les décrets et les ordonnances. L'administration est confiée au ministre des Colonies qui délègue ses pouvoirs au gouverneur général résidant dans la capitale, Léopoldville.

L'administration est décentralisée (fig. 1). La colonie est divisée en six provinces : Léopoldville, Équateur, Province orientale, Kivu, Kasai, Katanga, en 16 subdivisions provinciales,

(1) Cette étude doit beaucoup à la documentation aimablement fournie par la Société générale de Belgique — le mot *franc* désigne le franc belge, sauf exception indiquée dans le texte.

en 117 territoires, confiés à des gouverneurs de province, à des commissaires de district, à des administrateurs coloniaux. Les fonctionnaires belges disposent de la force publique (armée et gendarmerie coloniale de 17 000 hommes); ils rendent la justice et adaptent la politique générale, élaborée à Bruxelles aux conditions locales. Selon le journaliste américain John Gunther (« Inside Africa », ouvrage publié en français sous le titre « *L'autre Afrique* », Gallimard éditeur), l'administration belge reflète le caractère belge, « elle est sévère, juste, pratique et se complaît dans les bilans et les résultats... l'essentiel du système belge est de prévenir le mécontentement des Congolais en leur assurant des perspectives économiques, des quantités de services sociaux et un niveau de vie relativement élevé ». Les colons belges, les indigènes n'ont jamais eu le droit de vote. Aucune assemblée locale ou provinciale n'a jamais limité la liberté d'action de l'administration métropolitaine. Rien n'a préparé les Congolais à assumer un jour le gouvernement de leur pays.

La décentralisation administrative ouvre aujourd'hui la voie à la balkanisation du Congo, au morcellement du pouvoir entre les provinces et les chefferies. Car les chefferies ont été maintenues. Les Congolais forment toujours des *groupements coutumiers* dans lesquels le chef indigène et son conseil édictent des règlements, établissent un budget et jugent selon la coutume locale. L'administration coloniale a constitué dans les villes, où affluent des indigènes déracinés de toutes origines, des *groupements extra-coutumiers*; ceux-ci dépendent en fait de fonctionnaires européens qui nomment les administrateurs comme les juges indigènes et élaborent un droit adapté à la fois à des hommes venus de tribus fort diverses et aux nécessités de la vie urbaine.

INVESTISSEMENTS BELGES ET DÉSÉQUILIBRES CONGOLAIS

Certains ont soutenu que le Congo, lorsqu'il était belge, avait trois maîtres : le gouverneur général, les trusts et les missions catholiques.

Il est vrai que l'économie de la métropole dépend de quelques puissants groupes financiers, la *Société générale* dont l'actif a été évalué à 150 milliards de francs (belges), la *Brufina* (Société de Bruxelles pour la finance et l'industrie), la *banque Empain*. Dans de nombreux pays capitalistes, la puissance des trusts a été limitée ou contrôlée par l'État qui est devenu tantôt une menace, tantôt une aide; on y a créé des secteurs socialisés ou semi-socialisés; les nationalisations y sont toujours possibles; l'économie dépend des commandes de l'État, qu'il s'agisse des armements ou des travaux publics, et de l'intervention de l'État dans les systèmes douanier, financier, bancaire; le bien-être des ouvriers est suspendu à la législation de l'État-Providence. Rien de tel en Belgique où le capitalisme est demeuré libéral, où l'intervention de l'État est demeurée faible en matière économique et sociale, où l'État, à vrai dire, semble souvent se confondre avec quelques grandes entreprises privées. Rien de tel dans la colonie congolaise qui possède une réplique du capitalisme métropolitain. Fait unique assurément dans le monde, la célèbre *Union Minière du Haut-Katanga* fournissait 25 à 30 % des impôts de tout le pays, 50 % des exportations de toute la colonie. On ne trouve plus, certes, de concessions aussi grandes que celle que s'adjudgeait Léopold II en 1896 sous le titre de Domaine de la couronne (290 000 km², plus de la moitié de la France). Cependant, la concession de l'Union Minière (20 000 km²) est presque aussi vaste que la Belgique,

La première société coloniale, la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* (C.C.C.I.) a été fondée dès la reconnaissance de l'État indépendant, en 1886. Bien vite, cette grande compagnie constituait des filiales, la *Compagnie du Chemin de Fer du Congo* (1887) la *Compagnie des Magasins Généraux*, la *Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo*, la *Compagnie des Produits du Congo*, la *Compagnie du Lomani* et surtout la *Compagnie du Katanga*. Bien d'autres groupes, comme la *Banque d'Outre-Mer* (1889) s'intéressèrent vite au Congo ou agirent par l'intermédiaire de filiales entreprenantes.

Les *grandes compagnies* furent fondées de 1900 à 1908 grâce aux initiatives de Léopold II : *Compagnie du Kasai* (1901), *Union Minière du Haut-Katanga* (1906), *Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga* (1906), *Société Internationale Forestière et Minière* ou *Forminière* (1906). Dès 1908, avant que l'État « indépendant » de Léopold II ne devienne colonie belge, les investissements belges s'élevaient à 320 millions de francs, dont 200 millions investis par des particuliers, 120 millions investis par les pouvoirs publics.

Le mouvement des capitaux s'amplifia beaucoup de 1908 à 1914. On abandonna en effet le système de la régie, l'on proclama le principe de la liberté commerciale et l'on remplaça les impôts en nature et en travail forcé par l'impôt en argent. Ces mesures donnèrent confiance aux Belges et favorisèrent les initiatives des financiers et les investissements. La Société Générale de Belgique étendit son champ d'action dans la colonie. La *Banque du Congo Belge* (1909) devint

une Banque d'affaires et une Banque d'émission pour le pays. 57 millions de francs furent investis dans les trois années 1910, 1911 et 1912.

La Première Guerre mondiale révéla l'importance de la colonie belge comme source de matières premières, d'oléagineux et de métaux non ferreux. Après 1918, beaucoup de sociétés augmentèrent leur capital; celui de l'Union Minière passa de 10 millions à 70 millions de francs. Des compagnies de tous genres commencèrent à foisonner : *Brasseries du Katanga, Société Belge de Recherches Minières, Société Coloniale d'Electricité, Société Auxiliaire Industrielle et Financière, Ciments du Congo, Forces Hydro-Électriques du Katanga, Compagnie Cotonnière Congolaise, Société Coloniale de Pharmacie et de Droguerie, Compagnie Immobilière du Congo, Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains*, etc. Plus de 410 millions de francs étaient investis au cours des années 1923 et 1924. On pouvait recenser, en 1926, 5 326 établissements industriels, commerciaux et agricoles, 78 agences bancaires.

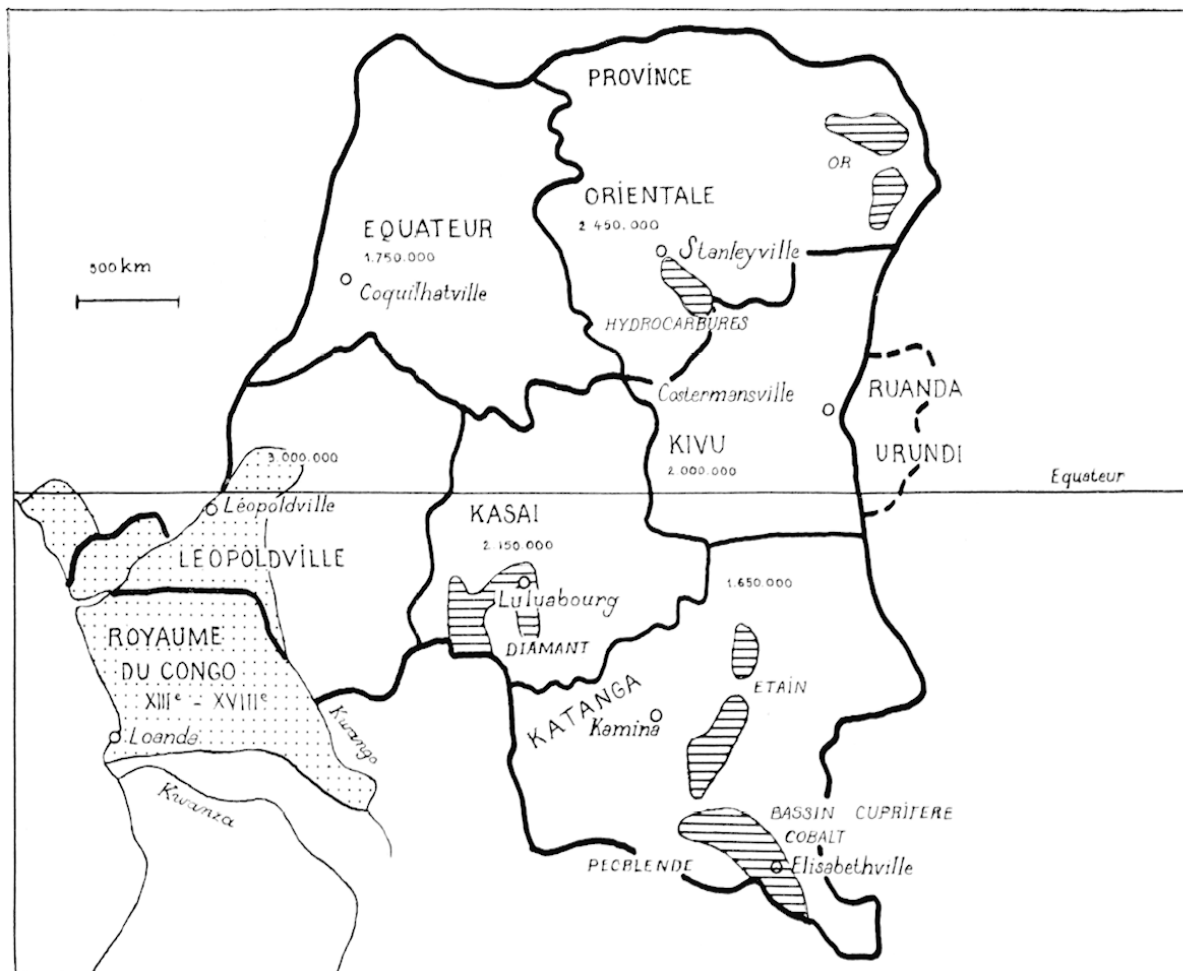
La grande dépression de 1929 affecta profondément l'économie coloniale en entraînant l'effondrement des cours des matières premières; elle ralentit sensiblement le mouvement des capitaux belges vers l'Afrique centrale. Mais, pendant la Seconde Guerre mondiale, le Congo servit efficacement les alliés en leur fournissant les denrées alimentaires, les produits stratégiques indispensables à leur effort militaire. L'évolution politique et sociale du monde, l'influence de grands organismes internationaux comme l'O.N.U. poussèrent ensuite à équiper les pays sous-développés de l'Afrique noire. De 1945 à 1959, les investissements publics et privés prirent une ampleur inconnue jusqu'alors et ne cessèrent de grandir. Les intérêts américains pénétrèrent dans l'Union Minière et dans la Société Générale. Après 1945, 5 milliards de francs en moyenne furent annuellement investis dans la colonie. La réalisation du *plan décennal* (1949-1959) coûta

FIG. 1. — LE CONGO BELGE

UNIFICATION. — DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE. — EXPLOITATIONS MINIÈRES.

On a indiqué le chef-lieu et le nombre d'habitants de chaque province. — KAMINA : base aérienne.

(Erratum : lire PECHLENDE).



60 milliards de francs à l'État belge; pendant la même décennie, les investissements privés atteignirent une somme du même ordre de grandeur.

Mais peut-on distinguer véritablement les investissements privés et les investissements publics? Le pullulement des sociétés n'est-il pas plus apparent que réel? Le gouvernement belge détient, directement ou indirectement, des parts, des actions dans bon nombre d'entreprises, dans la *Compagnie du Katanga* par exemple. On a justement remarqué que l'État belge retirait ainsi du Congo à la fois des impôts sur les sociétés et des dividendes! D'autre part, bien des affaires sont contrôlées par 5 grands holdings: la *Brufina*, la *Banque Empain*, le groupe *Nagelmackers*, le groupe *Huilever* (filiale de l'Unilever), et surtout la *Société Générale* de Belgique. Celle-ci domine l'économie congolaise tout comme l'économie métropolitaine. Ses capitaux ont pénétré dans bien des entreprises, parfois par l'intermédiaire de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* ou de la *Compagnie du Katanga*; 28 % des actions de l'*Union Minière* lui appartiennent.

On voudrait pouvoir apprécier les profits du capitalisme belge. Il faudrait tenir compte de la dévaluation de la monnaie, si modérée qu'elle soit si l'on compare le franc belge au franc français. Il faudrait aussi faire entrer en ligne de compte les bénéfices d'une balance commerciale toujours favorable, permettant le retour de capitaux en Belgique (près de 10 milliards de francs en 1959). Le calcul des dividendes est manifestement insuffisant pour évaluer le revenu de l'argent, car bien des sociétés augmentent leur capital sans faire appel à de nouveaux emprunteurs et distribuent gratuitement des parts sociales. On ne saurait oublier l'activité industrielle et commerciale que la Belgique et tout particulièrement le port d'Anvers doivent au Congo. Les exportations de la colonie, payées en devises fortes, facilitèrent aussi le relèvement de la métropole au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

ACTIONS CONGOLAISES	1929	1938	1946	1958	1959
Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (fondée en 1886. — Capital initial : 1 million)					
Nombre d'actions	120 000	160 000	160 000	303 000	303 000
Cours en fin d'année	6 475	1 480	8 400	6 940	2 700
Dividende payé.....	103,75	57,60	107,90	300	260
Banque du Congo belge (fondée en 1990. — Capital initial : 2 millions)					
Nombre d'actions	40 000	40 000	40 000	600 000	700 000
Cours en fin d'année	2 200	1 000	5 825	2 805	1 282
Dividende payé.....	80	55	140	100	110
Compagnie du Katanga (fondée en 1890)					
Nombre d'actions (1/60) ..	1 080 000	1 080 000	1 080 000		
Nombre de parts sociales	1 080 750	1 080 750
Cours en fin d'année	1 085	352,50	1 335	7 000	2 430
Dividende payé.....	8,883	4,80	9	200	
Union minière du Haut-Katanga (fondée en 1906. — Capital initial : 10 millions. — 1 milliard en 1946. 8 milliards en 1956).					
Nombre d'actions	689 000				
Nombre de parts sociales	1 242 000	1 242 000	1 242 000	1 242 000
Cours en fin d'année	6 425 à 4 000 selon le type d'action	3 400	14 925	37 800	23 500
Dividende payé.....	176 à 249	134	200	1 500	1 500

Le tableau précédent permet de mesurer la puissance financière de quelques sociétés, l'incidence de la crise de 1929 et de la Seconde Guerre mondiale sur les cours et les dividendes.

Relevons seulement qu'en 1959 les bénéficiaires de l'*Union Minière* lui ont permis de verser 1 500 francs à chacun des porteurs des 1 242 000 parts sociales, cotées 23 500 francs : le loyer de l'argent est un peu supérieur à 6 %. Le prix de revient du cuivre, qui se trouve dans des minerais à haute teneur, d'extraction facile, est un des plus bas qui soient dans le monde. Cette même année, les bénéficiaires de l'*Union Minière* ont dépassé 3 500 millions de francs, soit approximativement le tiers des investissements annuels de la métropole dans sa colonie. Selon diverses estimations, la Belgique retire du Congo 3 à 6 % de son revenu national.

L'équipement et le développement économiques de l'Afrique centrale résultent, en contrepartie, des entreprises du capitalisme métropolitain.

L'État indépendant de Léopold avait été une mine de caoutchouc et un cimetière d'ivoire. L'économie destructrice disparut quand le Congo devint une colonie en 1908. Seuls, la gomme copal, les bois d'ébénisterie et de menuiserie et, pour une part, l'huile de palme, demeurent des produits de cueillette. Le capitalisme belge s'est intéressé surtout aux exploitations minières, aux voies ferrées et aux services de transport, aux cultures commerciales; il a amorcé en certains points l'industrialisation du pays. Quelques chiffres esquissent un bilan assurément positif en 1959 : 4 700 km de voies ferrées, 20 000 km de routes, la plupart carrossables, 280 000 tonnes de cuivre (8 % de la production mondiale), 8 430 tonnes de cobalt (2/3 de la production mondiale), de l'or, du radium, des diamants industriels (60 % du monde), des plantations de coton (53 000 tonnes), de canne à sucre (24 000 tonnes) de café (100 000 tonnes), de cacao (4 000 tonnes), de bananes, de quinquina.

Les Belges eurent pour premier objectif de tirer la cuvette congolaise de son isolement (fig. 2). La première locomotive reliait Matadi au Stanley Pool en 1898. Les géologues dressèrent vite l'inventaire des richesses minières; l'exploitation du cuivre stimula d'autres recherches et d'autres exploitations, une étoile de voie ferrée débloqua le lointain Katanga. Des plantations européennes surgirent dans les zones dotées de voies de communication grâce à l'aide de l'I.N.E.A.C. (Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo). Après la Première Guerre mondiale, le capitalisme belge s'intéressa à la valorisation des produits bruts des plantations et des mines. Des industries de biens de consommation et même d'équipement commencèrent à trouver un marché sur place. On vit naître des huileries, des rizeries, des brasseries (le Congo belge produit la meilleure bière du continent noir, des sucreries, des cimenteries, des fabriques de matériaux de construction, des filatures et des tissages, des industries chimiques, sans parler de la construction de 30 hydrocentrales, du traitement et du raffinage des métaux. Une excellente flotte fluviale sillonna les biefs du Congo. Les lignes de navigation et les lignes aériennes rattachèrent le cœur de l'Afrique au reste du monde. Les pistes de l'aéroport de Ndjili (près de Léopoldville) sont partout réputées dans le monde.

Cet aménagement si remarquable, particulièrement dans le domaine minier, ne manque pas pourtant de *lacunes graves*. La conquête de l'espace est encore fort imparfaite, l'équipement industriel demeure dans l'enfance. Les routes et les voies ferrées sont destinées à drainer les produits du sol et du sous-sol vers les ports de Matadi, de Lobito et de Dar es Salam; elles ne constituent à aucun degré un réseau cohérent; les rails ont trois écartements différents. Il est impossible d'aller par train ou en voiture automobile du nord au sud du pays, d'ouest en est, de Léopoldville à Stanleyville, la troisième cité du Congo. Les transbordements fort nombreux rendent lents et coûteux les transports de denrées de la côte vers l'intérieur du pays. L'aménagement des chutes d'Inga, le plus grand gîte hydro-électrique du monde, n'est pas commencé en 1960. Les mattes de cuivre sont souvent raffinées en Belgique, à Hoboken, près d'Anvers; la plus grande partie du coton colonial est filé et tissé dans la région du Gand. L'économie demeure suspendue aux cours de quelques produits comme le cuivre qui, à lui seul, fournit le tiers en valeur des exportations de tout le pays. Parcourant le Congo en 1955, Chester Bowles, ancien ambassadeur des États-Unis dans l'Inde (actuellement conseiller du président Kennedy), découvrait un pays presque aussi vaste, peut-être aussi riche de virtualités que l'Inde, mais vide d'habitants, économiquement sous-développé.

Le capitalisme belge a créé quelques foyers actifs de vie économique. Il a accentué ainsi les **contrastes régionaux** et préparé les **déséquilibres** dont souffre aujourd'hui la République du Congo.

Les provinces de l'Équateur, du Kivu, la Province-Orientale n'ont été touchées qu'en certains points par la colonisation. Quelques plantations seulement de palmiers à huile, de café ou de coton bordent le fleuve dans l'immense domaine de la forêt fluviale ou rompent la monotonie des savanes sur les grands plateaux de la périphérie.

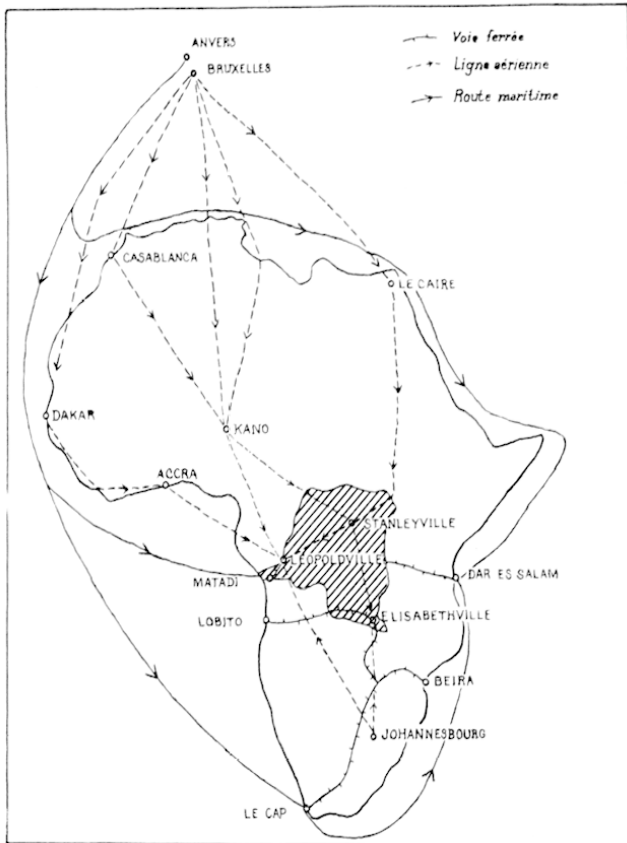


FIG. 2. — ISOLEMENT DU CONGO
ET VOIES D'ACCÈS

Stanleyville, cité de M. LUMUMBA est la ville centrale
du continent africain.

qui fait la richesse du Kasai. La société *Frominière* procède au triage du diamant dans ses usines; elle a fait surgir en quelques années une ville neuve de 20 000 habitants, Bakwanga, au sud-est de la capitale provinciale, Luluabourg. Elle a créé des cultures vivrières et des centres d'élevage près des villes. Quelques plantations prospèrent le long de la voie ferrée B.C.K. (Bas-Congo-Katanga).

Le capitalisme belge n'a transformé aucune province autant que le Katanga et particulièrement sa pointe méridionale, le Haut-Katanga, la région vitale de toute l'Afrique centrale. Vers 1900, les habitants étaient encore fort rares dans ce pays de savanes dominées par quelques massifs de bambous. Aujourd'hui, la province possède plus de 1 600 000 habitants, issus de toutes les tribus du cœur de l'Afrique, particulièrement du Kasai et du Ruandi-Urundi fort densément peuplé. Les Bantous ont été attirés par des hauts salaires et par les nombreux avantages sociaux qu'offre l'*Union Minière*. Le cuivre, les métaux qui lui sont associés, comme l'uranium (en voie d'épuisement aujourd'hui), le cobalt, le zinc, le germanium (utilisé dans les postes à transistors) ont fait naître de grandes fonderies, d'importantes cités comme Elisabethville et Jadotville, des fermes d'élevage, des zones de cultures maraîchères pour nourrir mineurs et métallurgistes. La société *Géomines* exploite de son côté l'étain du Bas-Katanga. La province fournit les deux tiers des revenus de tout le pays. On ne s'étonnera pas de trouver un peu au nord du domaine de l'*union Minière* la base aérienne de KAMINA, l'une des plus puissantes du monde.

Le Congo actuel juxtapose ainsi l'économie de cueillette, l'économie de subsistance, les grandes plantations, l'activité minière et industrielle. Les colonisateurs ont créé des écarts considérables entre les provinces et ouvert la voie à des structures fédérales, si ce n'est à la décomposition du jeune État congolais.

PATERNALISME MÉTROPOLITAIN ET ÉVOLUTION DES PUPILLES AFRICAINS

Les habitants du Congo ont été profondément marqués par soixante-quinze ans d'occupation étrangère, par cinquante-deux ans de colonisation belge.

Les hommes n'ont jamais été nombreux en Afrique centrale. Le bassin du Congo a pour-

L'activité commerciale et industrielle anime au contraire le Bas-Congo; le Katanga et le Kasai sont devenus des États miniers au sein des savanes herbeuses ou boisées.

La province de Léopoldville est la porte étroite de la colonie, un couloir montagneux resserré entre les anciennes colonies française et portugaise. Terminus de la navigation fluviale, Léopoldville est devenu la capitale de la colonie, l'entrepôt de tous les produits destinés à l'exportation. Les industries alimentaires, les fabriques de cotonnades, les plus belles du continent, les constructions mécaniques, les chantiers de constructions navales y ont pris un essor remarquable. Peu de villes africaines sont animées d'un dynamisme aussi vigoureux; en vingt ans, la population a grandi de 40 000 à près de 400 000 habitants. Les grandes artères commerciales, les immeubles de béton qui renferment les bureaux, les banques, les magasins luxueux, manifestent la puissance du capitalisme belge. Débouché de la colonie, le port de Matadi fait la moitié du trafic congolais. A l'intérieur, de nombreux colons se sont fixés autour de Thysville et dans la forêt de Mayumbé.

C'est au contraire le diamant

extrait par de puissantes excavatrices

tant été beaucoup moins touché par la traite des Noirs que l'Angola au sud, la Côte des Esclaves au nord-ouest. Faut-il donc rendre responsable d'un sous-peuplement ancien l'hostilité de la forêt équatoriale, la forte mortalité infantile, les épidémies et les endémies tropicales, surtout les guerres si fréquentes et si meurtrières entre tribus...?

L'exploitation sans merci par les agents de Léopol II aurait, selon certains auteurs, coûté la vie à 5 ou 8 millions de Congolais ! Il est certain que les agents de Léopold imposaient le travail forcé, mutilaient (de la main droite) ou fusillaient les travailleurs africains qui ne fournissaient pas suffisamment de caoutchouc ou d'ivoire.

*Ecoutez hurler le fantôme de Léopold,
Il brûle en enfer pour expier la main mutilée de son hôte,
Ecoutez les démons crier et ricaner
Tandis qu'ils lui coupent les mains, tout au fond de l'abîme.*

écrit le poète anglais V. Lindsay. En 1908, avant que Léopold II ne cédât le Congo à la Belgique, sir Ed. Grey déclarait que l'État indépendant avait « moralement perdu tout droit à la reconnaissance internationale ».

La population du Congo est estimée aujourd'hui à 13 millions d'habitants. La densité ne dépasse 10 habitants au kilomètre carré que sur les rives du grand fleuve, dans le bas Congo, sur les plateaux des Grands Laes. Les Congolais sont extrêmement divers par les types physiques, les langues, les genres de vie : pygmées de la forêt dense, Hamites et Nilotiques de la région du lac Albert, comme par exemple les pasteurs Batutsis à la taille gigantesque, Soudanais des savanes de l'Oubangui, enfin des Bantous (9 millions environ) qui parlent des idiomes innombrables et constituent des tribus et des « peuples » parfois hostiles (Lundas, Baloubas, Bacongos, Lulus). A l'est, dans la région de Stanleyville, les Bantous sont souvent métissés d'Arabes.

Les Congolais pratiquaient la culture itinérante sur brûlis; le sorgho, le maïs, le riz (cultivé sans irrigation), l'arachide et le sésame sont les plantes nourricières les plus répandues. L'élevage et surtout la chasse aux herbivores leur procuraient un peu de nourriture carnée. Le cuivre était connu des Congolais avant l'arrivée des Européens. On exploitait les gîtes superficiels qu'a relevés le géologue belge Cornet dans sa mission de 1891 à 1893. Le Katanga vendait depuis des siècles dans toute l'Afrique noire des lingots de cuivre en forme de petites croix, les croissettes. Cependant, les populations de la cuvette congolaise apparaissaient à la fin du XIX^e siècle comme les plus misérables, les plus retardataires de tout le continent noir. Les protéines animales leur faisaient particulièrement défaut, selon tous les récits des explorateurs et des missionnaires. Les Bantous criaient : « De la viande, de la viande », en apercevant la troupe de Stanley descendant « les fleuves impassibles ». Mgr Augouard décrivait ainsi le pays de l'Oubangui : « Les populations sont cannibales au suprême degré et, sans honte, on vous offre une cuisse ou un bras d'homme pour 10 à 15 sous [français]... ils poussent la gourmandise jusqu'à préférer les parties les plus grasses et les moins nerveuses. » Quand les Congolais venaient jouer avec sa croix épiscopale, Mgr Augouard les sentait discrètement palper ses mains et les entendait penser tout haut que cette chair blanche devait être bien bonne avec des bananes...

Faut-il montrer que les Congolais n'ont pas de tare originelle? Dès 1905, Mgr Augouard, apôtre du Bas-Congo, avait 1 400 écoliers noirs dans son école de Brazzaville. Dès 1950, les chefs de gare du chemin de fer de Matadi étaient tous des Africains. Les Congolais sont devenus d'excellents ouvriers qualifiés, des ajusteurs et des mouleurs, dans les ateliers de l'*Union minière*. Il est assurément commode de rendre une fois encore la forêt équatoriale et le climat débilitant responsables du dénuement des Congolais. La nature a surtout réduit les contacts entre l'Afrique centrale et le monde extérieur, africain ou européen. A l'ouest, la pénétration des Portugais a été limitée à la frange côtière. A l'est, les Arabes se sont infiltrés à la lisière du monde congolais au début du XIX^e siècle seulement, comme trafiquants d'esclaves...

Les missions catholiques, l'économie coloniale, l'essor urbain ont profondément transformé les sociétés de l'Afrique centrale.

L'État belge ne s'est point chargé lui-même de l'enseignement des colonisés. Il a laissé ce soin aux missions protestantes et surtout catholiques qu'il subventionnait. Les missionnaires catholiques possèdent la presque totalité des 29 000 établissements d'enseignement; le taux de scolarisation dépasse 50 %; la langue française est devenue la langue de culture des populations bantoues. Une Université, fille de l'Université catholique de Louvain, a été construite au voisinage de Léopoldville quelques années seulement avant l'indépendance, assez tôt pour donner quelques ministres et quelques chefs de cabinet à la jeune République, trop tard pour lui procurer l'élite intellectuelle, les techniciens qui lui font si cruellement défaut. 3 millions de Congolais selon les uns, 6 millions selon les autres, sont devenus chrétiens. Les missions ont formé plusieurs évêques et 300 prêtres noirs; on leur doit aussi bien des hôpitaux et des formations sanitaires.

Les colonisateurs ont pratiqué un paternalisme qui a donné bonne conscience à la nation belge. Ils ont cherché à faire de l'Africain un paysan fixé à la terre qu'il met en valeur par des cultures vivrières, par un élevage plus rationnel et par des cultures commerciales qui l'enrichissent. Les grandes sociétés ont formé dans leurs écoles des ouvriers qualifiés qui reçoivent dans leurs mines et dans leurs usines des salaires élevés. L'*Union minière* fait vivre à elle seule près de 100 000 Noirs qui restent souvent toute leur vie attachés à l'entreprise. Elle a créé de vastes cités formées de maisons individuelles propres et avenantes, bien différentes du monde hétéroclite des centres extra-coutumiers. Elle distribue à ses ouvriers une nourriture saine, le mobilier, le linge même. Ses cliniques et ses hôpitaux peuvent être donnés en exemple à l'Europe. Dans tout le pays, 700 médecins européens luttent, avec l'aide de laboratoires et de l'École de médecine tropicale, contre les épidémies. « La faiblesse du programme belge, notait Chester Bowles, semble être sa répugnance à permettre aux Africains d'atteindre une éducation avancée, même technique, de crainte qu'ils n'exigent une plus grande part dans l'élaboration de leur avenir. » Les Congolais demeuraient toujours sous les ordres de fonctionnaires et de contremaîtres européens. Les Belges se refusaient à associer les colonisés à la direction économique des entreprises, à la direction politique de l'État, alors que, par l'école, par leur travail professionnel, les travailleurs africains parvenaient au seuil du monde moderne.

La discrimination raciale, moins voyante au Congo qu'en Rhodésies ou qu'en Afrique du Sud, n'en subsistait pas moins en 1960. Des professions comme avocat ou ingénieur demeuraient fermées aux Congolais. Presque aucun Noir n'a pu devenir étudiant dans une Université belge, la métropole ne s'ouvrant guère aux colonisés. A travail égal, le salaire d'un Blanc était 4 à 5 fois plus élevé que le salaire du Congolais. Le nombre des Européens officiellement admis au Congo a toujours été si faible (moins de 120 000) que le problème des rapports entre les races ne pouvait revêtir d'aspect dramatique. Européens et Africains se trouvaient côte à côte dans les usines, dans les magasins, dans les cafés, dans les services de transports, mais les villes demeuraient cloisonnées en deux humanités, blanche et noire, qui se mêlaient fort peu.

L'évolution des Africains a été précipitée surtout par la création du **réseau urbain**. Les villes ont surgi, en quelques années seulement, comme centres administratifs, commerciaux, miniers. Ville de fleuve allongées le long des terrasses du Congo comme Léopoldville, Stanleyville, Coquilhatville — villes minières, géométriques emplies par les travailleurs de l'*Union minière*, comme Elisabethville et Panda. Les centres extra-coutumiers, les camps des mineurs africains sont toujours à l'écart de la ville blanche. Ils mêlent des Noirs de toutes races qui ont perdu toute attache avec la vie rurale, avec leurs tribus, avec leurs traditions. Dans ces villes africaines s'est formée une société nouvelle, stabilisée, qui cherche à imiter les genres de vie européens. L'homme va au comptoir, à la mine ou à l'usine; la femme échappe aux travaux des champs pénibles et devient maîtresse de maison. « Lorsqu'on le peut, notait J. Dresch en 1948, on s'habille à l'européenne, on achète un vélo ou une machine à coudre, on construit une maison en dur, entourée d'un jardin fleuri. » Les noms des partis, politiques congolais, seront formés sur le modèle des noms des sociétés capitalistes métropolitaines !...

Ainsi, *la pénétration du catholicisme, la diffusion de l'instruction, la naissance d'une économie moderne et d'un milieu urbain, l'élévation du niveau de vie, la transformation des mœurs, rapprochent colonisateurs et colonisés, tandis que la tutelle politique et économique, la discrimination raciale, les opposent toujours.* « L'agitation est inévitable, et c'est peut-être une bonne chose, puis le mécontentement des masses est le prix du progrès. Les Africains commencent à se rendre compte, même ici, que ces mines sont à eux, que cette terre est à eux », disait en 1958 le délégué apostolique au Congo.

Le plan décennal destiné à promouvoir l'équipement du pays et à élever le niveau de vie des Noirs prenait fin en 1959. Dernier acte officiel d'une politique paternaliste. Les exemples d'émancipation de la plus grande partie de l'Afrique, la pression des émeutes dans les villes obligeaient les Belges à accorder une indépendance précipitée, le 1^{er} juillet 1960. Brusquement, le Congo apparut sous-développé, politiquement et économiquement fragile. Le revenu *moyen* du Congolais se révèle dérisoire, la population sera de 20 ou de 25 millions d'habitants dans vingt ans, le progrès économique et social exige des capitaux énormes, des cadres qui font tragiquement défaut.

Malgré l'ampleur des investissements et des bénéfices de sa balance des comptes, la Belgique peut supporter la perte du Congo : les Pays-Bas ont retrouvé une économie prospère après la perte des Indes Néerlandaises. Mais on peut se demander si les habitants du Congo seront capables de former bientôt une nation. Le Congo ressemble à un adolescent inexpérimenté qui perdrait brusquement un tuteur sévère. Il doit faire lui-même l'apprentissage d'une liberté à laquelle il a été si peu préparé.